

Bulletin municipal

2016



Actus

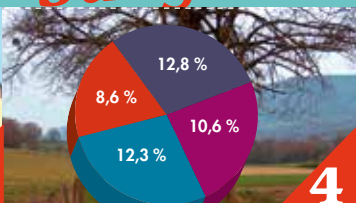
Budget

Travaux

Événements



3



4



6



10

Manifestations

Économie

Vie Associative

infos



12



18



20



25

L'équipe municipale vous informe régulièrement sur le site internet de la commune et aussi avec ce bulletin annuel.

Tout d'abord, l'année 2015 a été marquée par les attentats tragiques de janvier et novembre. Ces événements nous ont tous plongés dans l'effroi et la douleur. Nous avons une pensée pour les victimes ainsi que leurs proches.

Ces actes épouvantables ne peuvent pas laisser la place à la peur et aux réactions excessives, ce qu'attendent les ennemis de la démocratie. Réaffirmons au contraire les valeurs de notre République laïque dans la tolérance et le respect de chacun pour faire barrage à l'obscurantisme et à la barbarie.

Pour revenir à la vie de notre commune, la journée éco-citoyenne, pour la première fois, a proposé des manifestations orientées sur le développement durable. Vous avez été nombreux à participer au nettoyage du village le matin et/ou l'après-midi à la découverte des stands. Soyez-en remerciés. Cette action sera reconduite en 2016.

La commune s'est engagée également dans la démarche C3E (Communes efficaces en économie d'énergie) qui consiste à gérer l'énergie de la façon la plus économique possible sur les bâtiments et l'éclairage public.

Je vous ai informés de la mise en place de l'aire provisoire d'accueil pour les grands passages de gens du voyage au cours de l'été dernier. Cette décision du préfet, avec l'accord de la communauté de communes, s'est prise malgré notre refus. J'espère que pour l'été prochain une solution d'accueil sera trouvée en Cœur de Savoie ou sur Chambéry métropole sans toujours s'orienter vers les terrains d'Alpespace dont ce n'est pas la vocation.

Le parc d'activités d'Alpespace continue son développement, 18 entreprises l'ont rejoint en 2015, avec près de 300 salariés. Cela porte le nombre total d'entreprises à 160 et à 2200 salariés.

En ce qui concerne les travaux d'aménagement de la liaison franco-italienne entre Grand-Île (Sainte-Hélène du Lac) à Piosasco (Turin), la construction du transformateur devrait être engagée prochainement. Les bâtiments sont imposants et les élus de la commune ont demandé à RTE (réseau de transport d'électricité) de veiller à leur bonne insertion dans le paysage de la vallée. Les travaux d'enfouissement de la ligne arrivent également sur la commune, principalement le long de l'Isère sur la route départementale. Des feux de chantiers avec un alternat seront installés sur une courte période en début d'année 2016.

Le chantier de la nouvelle mairie a débuté en septembre 2015 et se terminera au cours de l'année prochaine. Un appartement de type 3 à usage locatif sera créé à l'étage.

L'étude pour la réhabilitation de la station d'épuration se poursuit. Nous sommes face à des difficultés liées à la nature des terrains et à l'évolution des normes qui conduisent à des investigations géologiques complémentaires et à l'augmentation de l'emprise. Le résultat des études est attendu courant 2016 pour le lancement d'un appel d'offres en fin d'année.

Pour améliorer la sécurité au carrefour de la gare des feux tricolores seront installés. Après analyse cette solution s'est avérée la plus pertinente et la mieux adaptée au contexte, tant sur le plan technique que sur le plan financier. En outre, celle-ci répond aux attentes des habitants de la gare.

Les travaux de la communauté de communes pour améliorer le sentier du lac et l'accès aux pontons sont en cours. Vous pourrez vous promener au sec sur de belles passerelles en bois. La deuxième phase permettant de faire le tour du lac débutera en 2016.

Je vous laisse, chers habitants, découvrir votre nouveau bulletin municipal.

Bonne lecture

Sylvie Schneider

Maire de Sainte-Hélène du Lac

16 JANVIER 2015

Vœux de la commune

Vendredi 16 janvier 2015, Madame le maire et l'ensemble des conseillers municipaux ont reçu la population de la commune pour les traditionnels vœux de début d'année.

A cette occasion une minute de silence a été observée pour les victimes de l'attentat de Charlie Hebdo.



VENDREDI 16 OCTOBRE



SAMEDI 5 DÉCEMBRE



Téléthon 2015 à la Salle polyvalente

Toutes ensemble, les associations de Sainte Hélène du Lac, avec leurs généreux bénévoles et participants, ont collecté **1803,80 € au profit de l'AFM.**

Une belle réussite ! Bravo à tous les bénévoles et à tous les participants !

Noël des enfants



Dimanche 20 décembre 2015 a eu lieu à la salle polyvalente de STE HELENE, l'arbre de Noël commun aux municipalités des MOLLETES et de STE HELENE.

Cette année environ 180 enfants étaient présents au goûter puis ont assisté au spectacle

«LE NOEL ENCHANTE DU YETOU» un spectacle musical, audiovisuel et interactif où les enfants étaient spectateurs mais aussi participants. A l'issue du spectacle, est arrivé celui que tous les enfants attendaient: LE PERE NOEL en personne, venu pour la distribution de cadeaux !

Rendez-vous est pris pour 2016.



Nouveaux arrivants

Le vendredi 16 octobre, la municipalité avait convié les nouveaux habitants, arrivés en 2015, pour faire connaissance.

Après l'accueil et la présentation de la commune par Mme le Maire, chacun a pu exprimer sa satisfaction d'avoir rejoint notre village et son souhait d'y bien vivre.

Ce fut l'occasion pour les associations de la commune, conviées elles aussi, de présenter leurs activités. Pour terminer cette sympathique manifestation, chacun a pu échanger autour du pot de l'amitié.



EMPLOI

Un nouvel agent a été recruté par la commune en remplacement de Georges IMBERT qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Depuis juin 2015 Hervé MARCELLOT occupe à temps complet le poste d'adjoint technique de 2e classe. Il complète l'équipe technique composée de deux salariés. Leurs fonctions consistent à entretenir les espaces verts, les voiries, les réseaux et bâtiments communaux.

Sur la photo :
Hervé MARCELLOT et Gilles SERAIN

Données socio-démographiques

POPULATION
LÉGALE

756
habitants

NOMBRE
DE FOYERS
FISCAUX

350*

*source : 2014

Budget communal

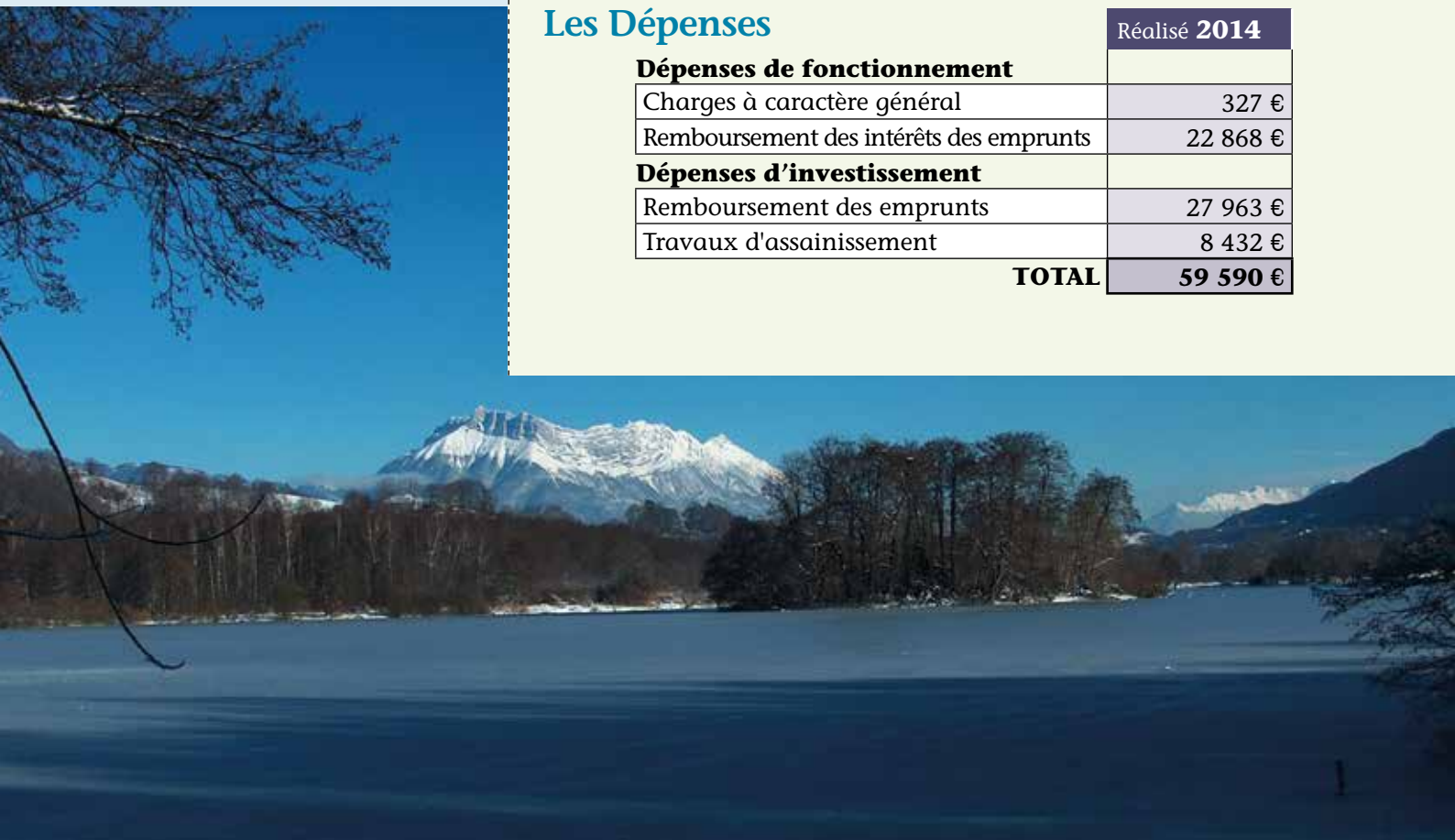
Les Dépenses

	Réalisé 2014
Dépenses de fonctionnement	
Charges générales	190 564 € €
Charges de personnel	199 863 € €
Reversement Montmélian (Alpespace)	7 612 € €
Contribution syndicats (Ecoles, Sisarc, Asder)	31 773 € €
Centre Communale d'Action Sociale	4 600 € €
Subvention associations	6 100 € €
Reversement budget assainissement	56 000 € €
Autres charges gestion courante	30 326 € €
Remboursement intérêts des emprunts	16 998 € €
Dépenses d'investissement	
Reversement TLE à Alpespace	5 613 € €
Remboursement de la dette	38 896 € €
Immobilisations incorporelles	39 124 € €
Immobilisations corporelles	91 048 € €
Immobilisations en cours (Ecole)	521 900 € €
TOTAL	1 240 417 € €

Budget assainissement

Les Dépenses

	Réalisé 2014
Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	327 €
Remboursement des intérêts des emprunts	22 868 €
Dépenses d'investissement	
Remboursement des emprunts	27 963 €
Travaux d'assainissement	8 432 €
TOTAL	59 590 €



Les tableaux ci-dessous concernent l'exécution du budget 2014

Les Recettes

	Réalisé 2014
Recettes de fonctionnement	
Redevances et locations diverses	50 998 € €
Contributions directes et taxes	222 493 € €
Compensation de TP versée par CCCDS*	381 091 € €
Taxes diverses	92 974 € €
Dotations état et autres collectivités	57 673 € €
Produits exceptionnels divers	13 235 € €
Revenus des immeubles et terres	10 140 € €
Recettes d'investissement	
Reversement TVA	307 902 € €
Permis (TLE Alpespace et autres)	8 955 € €
Subventions	290 821 € €
TOTAL	1 436 282 € €

*CCDS - Communauté de Communes Cœur de Savoie

TAUX 2015

Suite à la création de la Communauté de communes Cœur de Savoie, la fiscalité des ménages a été harmonisée sur l'ensemble de son territoire. Afin de permettre d'ajuster à la baisse les taux de la commune pour obtenir une neutralité fiscale pour les ménages, la communauté de communes a majoré son attribution de compensation de 62 871 €. Ce montant est figé pour l'avenir.

Les taux 2015 votés par le Conseil Municipal ne subissent pas de variation par rapport à 2014. :

TAXE D'HABITATION	3,22 %
FONCIER BÂTI	9,47 %
FONCIER NON BÂTI	32,82 %

ent

Le budget assainissement est un budget distinct du communal. À terme les dépenses assainissement doivent être couvertes par les recettes assainissement.

Les Recettes

	Réalisé 2014
Recettes de fonctionnement	
Redevances	46 939 €
Subvention du budget communal	56 000 €
Autres produits	0 €
Recettes d'investissement	
Fond de compensation de la TVA	570 €
Subventions d'investissement	0 €
TOTAL	103 509 €



Travaux

2015



Juin 2015

- Pour la sécurité (incendie) création d'une aire de stockage des containers d'ordures ménagères de la salle polyvalente.

Montant TTC des travaux : 4316.34 €



Octobre 2015

- Elargissement de la voie de liaison entre le parking bas et le parking haut de la salle polyvalente pour faciliter le passage des bus scolaires. Décaissement du 1/2 parking haut

Elargissement : Montant TTC des travaux : 6512.70€
Parking : Montant TTC des travaux : 19202.35€



Octobre 2015

- Création d'un portail de secours à l'école.

Montant TTC des travaux : 3513.49 € €

- Création d'un point d'eau potable à proximité des jeux enfants

Montant TTC des travaux : 6404.76 € €



Octobre 2015

Début des travaux de réhabilitation de la Mairie

- Déconstruction de la cage d'escalier
- Démolition de l'escalier d'accès à l'ancienne salle de classe
- Emplacement du futur escalier d'accès au logement



2015

Travaux réalisés par la Communauté de communes Cœur de Savoie

Aménagement du lac : réalisation d'un chemin piétonnier

Coût des travaux : 95 843,00 € HT soit 115 011,60 € TTC

Durée 2 mois

Financement :

80 % Conseil Départemental de la Savoie

dans le cadre de Grands Sites

20 % Communauté de Communes Cœur de Savoie

Maître d'œuvre : Natura Scop

Entreprise mandataire : Dynamique Environnement



Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de l'étang

Depuis plusieurs mois déjà, les études pour la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées (*) située au lieu dit l'Etang, au croisement de la route du Pognient et du Pichat, également appelée «les lagunes», ont été engagées.

Celles-ci ont été confiées au cabinet ALP'EPUR, situé à Novalaise.

Rappelons que l'installation actuelle connaît un dysfonctionnement important lié à un tassement du terrain en place.

Les investigations géologiques réalisées en cours d'année, dans le cadre de l'étude sus-visée, montrent qu'il sera particulièrement difficile de reconstruire sur l'emprise du site actuel. Cela nécessiterait un traitement du sol en profondeur.

En outre, la taille de l'installation doit être revue à la hausse pour tenir compte à la fois de l'augmentation de la population et de l'évolution des contraintes réglementaires.

L'étude conduite actuellement par le cabinet Alpepur vise à établir différents scénarios d'aménagement, selon les filières de traitement les mieux adaptées à notre contexte, soit in situ soit sur une autre emprise (décalée vers le haut).

L'objectif est de disposer des éléments technico financiers permettant d'arrêter la solution définitive mi-2016, pour un appel d'offre en fin d'année et des travaux en 2017.

(*) : Épuration par lit planté de roseaux



Projets 2016



Le carrefour de La Gare a été à nouveau le siège de divers accidents au cours de l'année 2015

Sa dangerosité est liée à deux facteurs au moins, le non respect, par les usagers de la route départementale 923, de la limitation de vitesse à 50 km/h en agglomération et de la visibilité insuffisante au débouché de la route Adjudant Constant CHENE (RD204A) sur la route du Grésivaudan (RD 923).

Après examen des différents aménagements possibles, la mise en place de feux asservis à la vitesse est apparue comme la solution la mieux adaptée au contexte.

Ceux ci sont toujours au rouge et ne passent au vert que lorsque les usagers respectent la limitation de vitesse.

La réalisation des travaux est prévue au début de l'année 2016.

A cette occasion, les bandes pavées situées sur la route principale, source de nuisances sonores pour les riverains, seront supprimées.



Derniers jours du tilleul de la Mairie

Pour beaucoup, les plus anciens notamment, il fait partie du patrimoine local. Il a vu passer des générations d'écoliers et de citoyens.

Aujourd'hui, avec l'âge et après quelques mutilations sévères, le diagnostic phytosanitaire (1) est clair, le tilleul est malade, rongé de l'intérieur. Il doit être abattu car il représente un danger pour l'espace public alentour.

C'est donc à contre cœur que le conseil municipal a entériné cette proposition. L'opération sera effectuée dans les semaines qui viennent par une société spécialisée.

Un nouveau tilleul sera planté pour le remplacer et perpétuer le lien entre les générations à l'image de son prédécesseur, qui fut longtemps le gardien de ces symboles de la République que sont la mairie et l'école.

(1) : Diagnostic effectué par ECOSYLVE: expertises environnementale et forestières

Réaménagement du carrefour de Vers le Bois

Tout le monde connaît la «rude» du virage du carrefour dit de Vers le Bois, lorsque l'on vient de Grange Maréchal pour aller à la Gare ou réciproquement. Certaines manœuvres sur la route départementale peuvent s'avérer dangereuses, voire impossibles pour les cars et camions.

Cet accès depuis le secteur de Grange Maréchal est pourtant le plus rapide et le moins pénalisant pour rejoindre le réseau routier principal.

Cela implique préalablement une déclaration d'utilité publique (DUP) dont le dossier est en cours d'établissement. Dans le meilleur des cas, les travaux ne pourront pas démarrer avant 2017. D'ici là, soyez prudents.

Déplacement de l'arrêt de bus de La Croisette

L'actuel arrêt de bus de La Croisette ne répond pas aux normes minimales de sécurité, il est situé en plein virage, sans visibilité dans un secteur relativement circulé. Le projet, déjà inscrit au PLU, est en cours de définition et les négociations foncières seront engagées dès que possible avec les propriétaires des terrains concernés.



TAP

Jeudi 3 septembre a eu lieu la rentrée des TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES.

Cette année ceux-ci se dérouleront le jeudi de 13 h 55 à 16 h 55 pour la soixantaine d'enfants inscrits.

Les activités proposées sont : ZUMBA SPORT, ANGLAIS LUDIQUÉ, CIRQUE, LOISIRS CREATIFS, ARTS PLASTIQUES, JEUX DE SOCIÉTÉ, CHANT et JARDINAGE. Le bon déroulement de ces activités implique un engagement de présence des enfants et des intervenants sur l'année. L'organisation par groupe permet aux enfants d'avoir accès successivement à toutes les activités au cours de l'année.

Le coût de ces activités TAP s'élève environ à 300 € par an et par enfant. La prise en charge est assurée conjointement par la commune et les parents, lesquels participent à hauteur de 105 €, montant payable par trimestre.

Jeudi 16 avril 2015, l'équipe Coccinelle et Graine d'ortie a préparé les jardins de l'école afin que les enfants puissent semer et planter avec leurs maîtresses dès leur retour de vacances.



TAP et Petits Jardiniers de l'école

Au printemps, les quatre carrés prévus en jardin avaient été plantés par les enfants et leurs maîtresses, avec l'aide de Coccinelle et graine d'ortie.

A la rentrée 2015, le projet «TAP-jardinage» a débuté, raconté dans un petit journal écrit par les enfants. Pendant l'été, l'herbe avait bien poussé !

Les enfants ont fait un travail de reconnaissance des plantes à garder ou à arracher et ils se sont attelés à la besogne avec joie !

Thym, mélisse, menthe, bourrache... redevinrent visibles au carré des aromatiques.

Une énorme courgette fut découverte, bien cachée au frais dans l'herbe.

Des bulbes ont été plantés et un «hôtel à insectes» a été installé dans le dernier carré. Les enfants de l'école pourront découvrir la vie et le rôle des insectes, amis des jardins.

Visite de l'école

Un groupe d'une quarantaine d'élus de la Haute-Loire est venu visiter l'école de Sainte-Hélène-du-Lac ce mercredi 4 novembre.

Après avoir été accueillis par Mme la Maire Sylvie SCHNEIDER et M. Alain BARNIER, adjoint, M. NAUD-PASSAJON, architecte ainsi que M. REY Olivier du bureau d'études Ener'bat leur ont présenté l'ouvrage dans sa conception structurale, écologique et ses performances énergétiques.

Le groupe est reparti satisfait avec des nouvelles idées intéressantes pour leurs projets futurs.



Notre nouvelle école : récompensée



Jeudi 5 mars remise des trophées Euro bois.

A l'occasion du salon Eurobois à Lyon-Eurexpo la commune en tant que maître d'ouvrage, ainsi que les architectes et les entreprises bois se sont vus remettre le prix de la construction bois de la région Rhône-Alpes pour la nouvelle école élémentaire. Sept autres bâtiments situés dans la région Rhône-Alpes ont également été primés par la FIBRA (Fédération forêts bois Rhône Alpes)

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Ecole Maternelle Les Mollettes

3 classes 85 élèves

- Enseignants:

Mme Boissière: directrice : 31 PS

Mmes Portaz et Malleville: 27 MS

Mme Giraud : 27 GS

Tel. 04 79 28 90 59

Ecole Élémentaire Laissaud

3 classes 78 élèves

- Enseignants:

Mr GUIGUE : 22 CE2/4 CM1

Mme HINSINGER : 21 CM1/5 CM2

Mme GELIBERT – directrice : 26 CM2

Tél. 04 79 28 91 05

Ecole Élémentaire

Ste Hélène du Lac

4 classes 100 élèves

- Enseignants:

Mme AUBRY : directrice : 13 CP/12 CE1

Mme CESARI : 11 CE1/ 15 CE2

Mme VISENTIN : 6 CP/19 CE1

Mme MARTIN : 7 GS/17 CP

Tel. 04 79 84 27 64



4 JANVIER 2015



La commune s'est mobilisée lors de l'accident de car survenu sur l'A43

Un bus s'est renversé le dimanche 4 janvier 2015 peu avant 9 heures, à hauteur de notre commune, à proximité de la départementale 923 sur l'A43 dans le sens Albertville-Chambéry.

Le bus ramenait une trentaine de touristes britanniques depuis la station de ski de La Rosière (Savoie) vers l'aéroport de Chambéry. Le chauffeur pris d'un malaise, a perdu le contrôle de son véhicule qui roulait à faible allure. Le car est passé par-dessus les rambarde de sécurité de l'autoroute et s'est couché en contre-bas de la route. Sur les 34 passagers du véhicule, sept ont été légèrement blessés et évacués vers les hôpitaux de Chambéry.

Les passagers indemnes, mais choqués, ont trouvé réconfort à la salle polyvalente ou une collation et des boissons chaudes leur ont été servies par les élus avant de rejoindre l'aéroport en début d'après-midi.

ÉTÉ 2015



Gens du voyage

Sur réquisition de Monsieur le Préfet, une aire de grand passage des gens du voyage a été créée sur les terrains d'Alpespace.

Vu le non-respect du PLU et l'absence de concertation avec la mairie, la commune a engagé une procédure en annulation auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Ce dernier a confirmé ces irrégularités et annulé l'arrêté préfectoral.

M. le Préfet, faisant valoir l'urgence d'une solution et la nécessité d'éviter des troubles à l'ordre public, a pris un nouvel arrêté que la commune n'a pas jugé utile d'attaquer compte tenu de la situation de fait (occupation des lieux), du calendrier et du coût de la procédure.

La communauté Cœur de Savoie, dans le cadre du schéma départemental a créé un accès à cette aire à partir de la voie Thomas Edison, installé des containers pour les déchets et réalisé les branchements d'eau et d'électricité afin de facturer les consommations. Une surveillance des lieux a également été assurée.

S'il est normal que des populations de culture itinérante aient droit à un espace de vie, en contrepartie, elles se doivent de respecter les lieux mis à leur disposition et l'environnement.

ENIGME



Cette photo a été prise à Ste Hélène du Lac. Situez-vous le lieu ?

Réponse : Vue que l'on peut observer soit du bout de l'impasse chemin des lions, soit du parking de la route du Grésivaudan (D923) en regardant en direction des bois de Montmellierat.



24 AVRIL 2015



Visite de la plate-forme de compostage de Francin

La plate-forme de compostage de Francin a été créée en 2006, par la société Sibuet. En 2013, elle a été rachetée par la société Axia-Pouget-Groupe Trigénium.

La zone de collecte de la «matière première» (déchets verts, bois de recyclage), principalement dans les déchetteries, s'étend par delà les limites de la Savoie, en Haute Savoie, Ain et Grésivaudan.

Les déchets verts sont valorisés et commercialisés en compost, après un cycle de transformation d'une dizaine de semaines (broyage, aération, maturation).

Le bois ou matériaux non recyclables sont triés et broyés avant d'être réutilisés soit pour la fabrication de panneaux de particules soit en tant que combustible dans les cimenteries, en fonction de leur teneur en matériaux impropres (plastiques, métaux, produits polluants...).

Le revers de la médaille de cette activité «environnementale» est qu'elle provoque des nuisances non négligeables, accidentelles ou chroniques. (Voir article page...)

Le 24 avril 2015, à la demande de la municipalité, plusieurs élus de la commune ont rencontré M. Tumbach, directeur de l'entreprise et M. Dessart, responsable du site. Ces derniers ont présenté les différents cycles de valorisation des déchets et les efforts entrepris pour limiter les nuisances : amélioration du processus de compostage, arrosage visant à plaquer les odeurs au sol, récupération des eaux de ruissellement,...

M. Tumbach souligne également les importants investissements réalisés (2 M€) pour assurer la vidéo surveillance du site, l'alarme incendie et la desserte du site par une canalisation de lutte contre l'incendie.

Les élus prennent acte de ces efforts mais souhaitent refaire un point, à l'échéance d'une année, afin de vérifier la diminution effective des nuisances.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques sur ce sujet auprès de la commission Environnement.

14 JUILLET 2015



Photo prise depuis le fort de Montmélian

La commune incommodée par les incendies

Le 14 juillet 2015, le feu s'est déclaré vers 17h15 dans les entrepôts de la société Nantet à Francin -Ile Besson. Une cinquantaine de pompiers ont lutté plusieurs heures pour venir à bout du sinistre. Cet incendie a engendré une importante nappe de fumée qui a gêné la circulation des véhicules et a incommodé la population de notre commune..

Déjà le lundi 28 octobre 2014 un important incendie s'était déclaré sur la plateforme de recyclage de bois du groupe Axia, à Francin. Le feu avait pris dans les déchets de bois provoquant une épaisse fumée irritante et envahissante durant plusieurs jours.

Bien que ces deux incendies ne se soient pas produits sur Ste Hélène, notre commune a été particulièrement touchée par ces nuisances en raison de sa position sous les vents dominants.

La préfecture de Savoie a affirmé à l'époque que ces fumées n'étaient pas toxiques. On peut en douter compte tenu des matériaux en présence. En tout cas, il est certain qu'elles ont fortement incommodé les habitants.



Photo prise depuis la rue de la Croisette



La journée éco-citoyenne : une réussite !

Le Samedi 21 février, le matin, 65 habitants se sont retrouvés à 8h30 pour recevoir le matériel nécessaire au nettoyage annuel de la commune. Tout au long des chemins et routes, ce n'est pas moins d'une tonne et demie de déchets qui a été collectée.



Cela a nécessité trois rotations du camion de la commune de déchets variés : bouteilles, électroménager, distributeur de billets (!), sac à main volé, ordinateurs, bouteilles de gaz, etc.

À 11h, tout le monde s'est retrouvé pour partager un casse-croûte reconstituant et convivial offert par la municipalité.

À l'initiative de la commission municipale environnement, l'après-midi a été consacré au thème de l'environnement en présence des élus, avec la participation active des associations locales et des structures savoyardes concernées (Asder, Agence et écomobilité, Sibrecsa, Frapna, Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, Terre solidaire et Espace paysan).

Ce fut l'occasion pour un large public de s'informer sur des sujets multiples liés à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité. (vélo électrique, ambrosie, zones humides, compostage, marché bio, etc.)





Infos pratiques

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

- Adresse postale : Place de la mairie 73800 STE HELENE DU LAC
Tél : 04 79 84 22 75 ou 09 64 22 76 20 - Fax : 04 79 84 44 20
Courriel : mairie.stehelenedulac@wanadoo.fr
- Horaires d'ouverture du secrétariat au public
Secrétaires : Mmes CARRET Nathalie
et BERTHET RAMBAUD Annick
- Mardi de 17 h à 19 h
- Mercredi 14 h à 17 h
- Vendredi de 16 h à 18 h
- Entretien avec le maire, ou un adjoint sur RDV à solliciter auprès du secrétariat

Inscriptions sur les listes électorales :

- Les jeunes sont inscrits d'office sur les listes électorales au moment de leur majorité.
Sont concernées par cette inscription d'office les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars de l'année en cours, date d'entrée en vigueur des listes électorales, et le 28 (ou 29) février de l'année suivante, date de clôture de la révision des listes.
Si vous êtes dans ce cas, il est préférable de vous renseigner auprès de la mairie, pour vérifier que l'inscription a été effectuée

Recensement militaire et JAPD :

- Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.
Se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.
!! Attention, l'attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.
Après le recensement, chaque jeune recevra une convocation à la journée d'appel pour la préparation à la défense (JAPD), en général avant son 18e anniversaire.

SUR NOTRE SITE INTERNET GUIDE DES DROITS

ET DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Retrouvez toutes les informations en ligne et régulièrement actualisées sur notre site internet :
www.sainte-helenedulac.com/service-public.html

DÉCHETS MÉNAGERS

- Collecte des ordures ménagères :
Tous les lundis en début de matinée, y compris les jours fériés.
- Tri sélectif :
Trois sites complets à : - la salle polyvalente - au croisement de la route des Quatre chemins et Pichat (vers les lagunages) - route adjudant Constant CHENE (parking de la Gare)
Trois sites partiels à : rue Touvet - rue Vers le Bois - croisement des routes Adjudant Constant CHENE et Granges de Tamié.

Horaires de la déchetterie de Francin :

Lieu-dit ile Besson (accès giratoire des pompiers à Montmélian)
tél : 04 79 36 41 06
- Lundi, Mardi, Mercredi, vendredi : de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Jeudi : De 8 h à 12 h
- Samedi : De 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)

Horaires de la déchetterie de Pontcharra :

Impasse Denis Papin - tél : 04 76 97 19 52 06
- Lundi : de 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Mardi : de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Mercredi : de 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Jeudi : de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- vendredi : de 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)
- Samedi : de 8 h à 12 h + de 14 h à 18 h (19 h l'été)

NUMÉROS UTILES

- Urgences
- Pompiers 18
- SAMU - Urgences médicales 15
- Appel d'urgence Européen : 112
- Centre hospitalier de Chambéry 04 79 96 50 50
- Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11
- Gendarmerie Montmélian 04 79 84 21 25 Après 19 h : 17
- Assistance sociale 04 79 44 23 30
(Le Comte Rouge, Av de Savoie à Montmélian)
- EDF Urgences-sécurité 08 10 33 30 73
- SOS Avocats 06 73 55 79 06
- Aide aux victimes d'infractions pénales
- Ecoles
- Ecole de Laissaud tel : 04 79 28 91 05
Directrice Mme GELIBERT
- Cantine-garderie de Laissaud tel : 06 60 53 47 51
Mme SERRANO
- Ecole de Les Mollettes tel : 04 79 28 90 59
Directrice Mme BOISSIERE
- Cantine-garderie de Les Mollette : 06 64 54 27 08
Mme COMPAGNO
- Ecole de Ste Hélène du lac tel : 04 79 84 27 64
Directrice Mme AUBRY
- Cantine-garderie de Ste Hélène du lac :
cantinegarderie.stehelene@orange.fr
- Administrations diverses
- Trésorerie-perception 04 79 84 06 86
- La Poste 04 79 84 08 40
- Pôle Emploi 04 79 84 40 29
- Communauté de communes «Cœur de Savoie» 04 79 84 36 27
- TDL 04 79 84 35 10 Territoire de Développement Local
- A.D.M.R. 04 79 84 44 01 (rue Dr Veyrat à Montmélian)



CÉRÉMONIES DU 8 MAI 2015 ET DU 11 NOVEMBRE



Le 70^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 1939/1945 a été célébré en présence de nombreux habitants, du maire, des élus et des anciens combattants.

Une gerbe de fleurs a été déposée par Mme le maire au nom de la commune. Après la sonnerie aux morts et une minute de silence en mémoire de toutes les victimes de guerre, l'ensemble des participants a chanté la Marseillaise, accompagné par Alain COTTET à la trompette.

Cérémonie du 11 Novembre

De nombreuses personnes et des enfants se sont réunis auprès du Monument aux Morts pour honorer le souvenir des victimes de la Grande Guerre, il y a cent ans. Après le dépôt de la gerbe par Madame le Maire, suivi de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence, il fut procédé à l'appel des soldats de la commune morts pour la France. Les enfants présents ont participé à cet appel. Cette cérémonie du souvenir a été ponctuée par la Marseillaise, chantée par tous.

MAISONS FLEURIES



Mercredi 11 novembre à midi, Madame le Maire a remis aux 25 lauréats, retenus par le jury de la commission des maisons fleuries, un prix pour les remercier de leur implication active dans le fleurissement et l'embellissement de notre commune.

Madame le Maire a ensuite invité tous les présents à partager le verre de l'amitié.

16 NOVEMBRE 2015



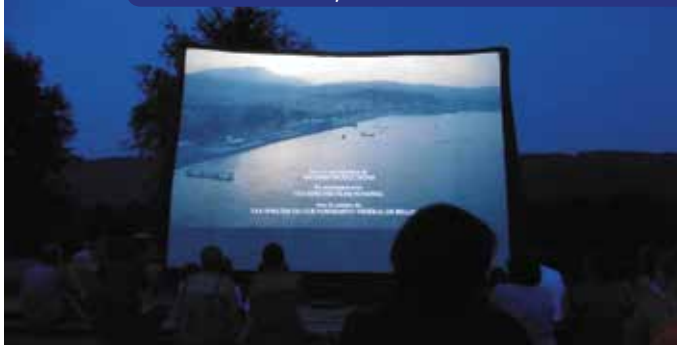
Rassemblement et recueillement

Lundi 16 novembre, à onze heures quarante-cinq, des élus, une cinquantaine d'habitants, les cent enfants de l'école de Ste Hélène du Lac accompagnés de leurs enseignantes, se sont rassemblés devant un drapeau de la France en berne.

Allumant des bougies, avec dignité, ils ont manifesté leur soutien aux victimes des attentats parisiens du 13 novembre dernier et exprimé leur indignation devant ces actes de barbarie et de lâcheté.

Les cloches du village ont sonné et à 12h, une minute de silence a été observée, puis la foule a chanté en chœur la Marseillaise.

3 JUILLET 2015 / CINÉ PLEIN AIR



Ciné en plein air (organisé par Cœur de Savoie)

Le 3 juillet 2015, sous un ciel bleu nuit constellé d'étoiles, le grand écran dressé dans le noir nous a emporté dans une magnifique histoire, pleine d'émotion, de sensibilité et de courage.

Les spectateurs nombreux ont aimé ce film:

De toutes nos forces - Niels Tavernier

Comme tous les adolescents, Julien rêve d'aventures et de sensations fortes. Difficile lorsqu'on vit dans un fauteuil roulant... Pour y parvenir, il met au défi son père de concourir avec lui au triathlon « Ironman » de Nice : une des épreuves sportives les plus difficiles qui soit. Autour d'eux, toute une famille se reconstruit pour tenter d'aller au bout de cet incroyable exploit.

Un magnifique moment !

LA VOGUE

C'est sous un ciel très mitigé que s'est déroulée, le dimanche 23 août 2015, la fête annuelle de notre village.

Les associations Gymnastique volontaire, Pour les Mômes, Coccinelle et Graine d'ortie, Les Fous du Lac, Lac' Anim, le Tennis de table ont animé cette sympathique journée avec pêche à la ligne, casse-boîtes, initiation ping pong, vente de gâteaux et de t-shirts customisés, promenade en roulotte, etc.

Le traditionnel repas « diots polente », concocté par Lac' Anim, a une nouvelle fois ravi le palais des nombreux convives de midi et du soir. La buvette accueillante était quant à elle tenue par Coccinelle et Graine d'Ortie.

Face à la météo médiocre, un repli "stratégique" à l'intérieur de la salle polyvalente a permis de mettre tout le monde à l'abri pour le repas du soir et le bal gratuit.

Dès la nuit tombée, le non moins traditionnel feu d'artifice a émerveillé les yeux des grands et petits. Rendez-vous en 2016 !



REPAS DES ANCIENS



Samedi 24 janvier a eu lieu à la salle polyvalente le repas annuel offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux aînés de la commune.

C'est dans une ambiance conviviale que les 89 personnes présentes ont pu apprécier, après l'apéritif, le repas préparé par le Restaurant du Lac et danser au son de la musique de Corinne MULLER présente sur scène avec son clavier et son accordéon.



CUEILLETTE DES ŒUFS DE PÂQUES

La chasse aux œufs organisée par la municipalité le lundi 6 avril 2015, a tenu toutes ses promesses.

C'est sous un beau soleil qu'une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs parents a trépigé d'impatience devant la salle polyvalente en attendant le feu vert pour dénicher les œufs offerts par la municipalité. Une fois la chasse terminée, tous ces œufs ont été mis en commun et redistribués équitablement. Tout ce petit monde est reparti satisfait.

VENTE LOTS DE BOIS.



Samedi 7 mars vente lots de bois.

Les opérations du curage, par le syndicat du Coisin-Coisetan, du fossé délimitant le marais de la commune ont nécessité la suppression d'arbres sur les berges. Ceux-ci ont été abattus et tronçonnés en longueur d'un mètre par des élèves du Lycée agricole REINACH de La Motte Servolex dans le cadre de leur apprentissage.

Douze lots d'environ 7 stères chacun ont été vendus pour 75 € le lot. Un tirage au sort a dû départager les vingt-quatre habitants de la commune intéressés.

Alpespace Synthèse activité 2015

18 entreprises ont rejoint le Parc d'activités où se sont créées sur l'année 2015 au sein d'Alpespace pour près de **300** salariés



Le bâtiment 'CleanSpace' continue à accueillir de nouvelles entreprises.

Entre les entités hébergées dans l'incubateur de CRISTAL INNOV, celles situées dans le centre d'affaires 'Alpitech' et celles présentes dans les autres espaces de ce bâtiment de 7000 m², 'CleanSpace' regroupe aujourd'hui 17 entreprises et 62 salariés.

Cette année a notamment été marquée par l'arrivée de la société ALPYX, spécialisée dans les optiques pour le rayonnement X.

Grâce à la création d'un nouveau laboratoire intégrant un autoclave de 5 m de hauteur, le pôle ressources CRISTAL INNOV a démarré une production de cristaux de quartz, pour alimenter principalement les filières de la Défense.

Également, la société ALDARIM, laboratoire de détection d'amiante, a trouvé au sein de ce bâtiment technologique l'environnement idéal pour abriter son microscope à électrons.

L'implantation la plus notable est certainement la densification du pôle d'activités du groupe SCHNEIDER ELECTRIC sur le Parc d'activités. Après MGA en 2002, c'est l'entité PRODIPACT, présente au centre de Montmélian, qui a été déplacée sur Alpespace, constituant ainsi le pôle de production du groupe le plus important en Europe avec plus de 500 personnes.



Cette année a vu le portage par la collectivité de l'opération immobilière ActiSpace Edison, proposant des modules en accession à la propriété au sein d'un ensemble de 1500 m² d'ateliers et halls de stockage, marquant l'arrivée de nouvelles entreprises sur le Parc d'activités.

Cette promotion immobilière regroupera au total 4 entités différentes et notamment SYSOCO MONTAGNE qui s'est implantée sur un module de 650 m² avec 25 salariés. Cette société accompagne le domaine des réseaux de radiocommunication par la conception, l'installation et la maintenance de solutions sans fil.

ActiSpace Edison héberge également le développement du bureau d'études TERE0, déjà présent sur le Parc, qui intervient en écologie terrestre et aquatique.

Ce qui porte le nombre total d'entreprises à près de 160 générant près de 2200 salariés.



L'année 2015 a également vu la réalisation d'un bâtiment industriel de 3000 m², voie Aristide Bergès, pour la société ACS sur un terrain de 8700 m².

Cette société implantée à Arbin est spécialisée dans la fabrication de connecteurs pour le secteur de l'automobile principalement. Elle emploie 43 personnes (bureau d'études, découpe et injection) au siège de l'entreprise en France et près de 80 personnes sur un site en Tunisie (assemblage de pièces). Elle réalise un chiffre d'affaires de près de 10 millions d'euros en constante progression.

Afin de poursuivre son effort de promotion immobilière, le Syndicat mixte Alpespace proposera sur 2016 la construction d'un bâtiment tertiaire de 1800 m² en accession à la propriété pour lequel plusieurs entreprises ont déjà préréserve ; il s'agira du bâtiment URANUS dans le cadre de l'opération immobilière 'BuroSpace de Vinci'.



L'année 2015 marque aussi le retour des investisseurs privés sur le Parc d'activités.

Afin de compléter l'offre immobilière sur Alpespace, un opérateur privé propose 2 bâtiments d'activités en 2 tranches sur 2000 m² : « Activ'Alp ». Les ateliers et halls de stockage sont destinés à la location commerciale.



Après un certain nombre de départs prévus l'an dernier, la pépinière d'entreprises 'Idéalpes' s'est à nouveau remplie sur 2015.

Le début d'année a vu entrer 3 entreprises : MEGAPIX'AILES (spécialiste de la photo et vidéo ; reportage, vidéos de promotion & formation), SÉSAME ARCHITECTURE (cabinet d'architecte) et REFLEX'2 COM (Agence de communication). En milieu d'année, les 2 créations d'activités DOM'INNOV (Bureau d'études en conception de systèmes constructifs de maison ossature bois) et AF ENERGY (Constructeur de matériel électrique et climatisation) ont pris possession des 2 locaux mixtes (atelier/bureau) de la pépinière. En fin d'année, les arrivées de la société HOMOERUDIS (Conseil en RH) et de ZI MANUFACTURE (Créateur d'équipement sportif pour les sports d'hiver : le SNOOC) ont permis de retrouver un niveau de location conforme aux attentes (85%).

Désormais les entreprises ont le choix dans la durée de leur bail précaire allant de 23 à 35 mois. Fin 2015, la pépinière 'Idéalpes' accueille ainsi 11 entreprises qui emploient 27 personnes. Depuis l'origine du bâtiment, 26 entreprises en création sont passées par la pépinière ce qui a permis la création de 63 emplois

L'année 2015 a également été marquée par la notion de « sécurisation » déclinée de différentes façons :

- le doublement de l'alimentation internet en très haut débit du Parc d'activités, afin de prévenir tout risque de casse ou d'arrachage de câbles lors de travaux. De plus, l'opérateur télécom 'Alliance Réseaux' propose aux entreprises du Parc une box internet de secours branchée sur le réseau de fibres optiques de la collectivité, que l'entreprise équipée ne paie que lorsqu'elle l'utilise !
- la mise en place de caméras de vidéo protection dans l'espace public en entrées et sorties du Parc d'activités, afin de pouvoir surveiller les flux de véhicules se rendant sur Alpespace.
- le renforcement des digues de l'Isère qui porte l'avenue Christophe Colomb (voir article page 26)
- l'enquête publique diligentée dans le cadre du dossier d'utilité publique pour l'extension du Parc d'activités est en cours sur la commune de Sainte-Hélène du Lac. La Zac 2 d'Alpespace devrait être ouverte à la commercialisation dès le milieu d'année 2016.
- Concernant la gouvernance d'Alpespace, le Syndicat mixte Alpespace a été prolongé pour une année supplémentaire entre le Conseil départemental de la Savoie et la Communauté de communes de Coeur de Savoie.

Troupe de Théâtre Les Fous du Lac



En 2016, la troupe de théâtre Les Fous du Lac fêtera ses 20 ans !.

Ce sont 35 pièces qui auront été mises en scène dont 8 jouées par la troupe enfants, de 2005 à 2007.

Quel est donc le secret de cette longévité ?... Peut-être ceci: le défi que se lance la troupe, à chaque début de saison, de tout mettre en oeuvre pour que, dès la Première, elle parvienne à captiver et ravir son public !

En répétition chaque mercredi, de 20H30 à 23H, chacun apporte ses forces de création et le fruit de son apprentissage du texte, pour s'appliquer à mettre la pièce en scène, tous ensemble.

Dans une belle complicité joyeuse, courage et plaisir motivent la troupe pour jouer enfin, devant le public et dans les beaux décors créés par Aimé !

La troupe participe aussi à la vogue de Ste Hélène du Lac et au Téléthon.

Si vous désirez faire du théâtre, rejoignez-nous !...

Contacts

Président :
CHAMPIOT-BAYARD Aimé 06 10 87 14 29
aime.champiot-bayard@orange.fr
lesfousdulac73@gmail.com
481, rue de La Croisette 73800 STE-HELENE-DU-LAC

Cosette, Mélanie, Véronique, Séverine, Isabelle, Michèle et André jouent la comédie de René Bruneau : **Quelle santé !**
à Arbin (10/10/15), Ste Hélène du Lac (7/11/15),
Villard-Léger (16/01/16), Chamoux/Gelon (23/01/16)
et Apremont (06/02/16).

Association Pour les mômes



L'Association « Pour les mômes » est une Association de la Loi de 1901 à but non lucratif qui regroupe des parents d'élèves donnant de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements divers et variés.

Son objectif premier est de collecter des fonds pour aider à financer le transport périscolaire et les projets d'école qu'ils soient culturels, sportifs, éducatifs.

« Pour les Mômes » constitue un lien entre les parents, le corps enseignant et la municipalité. Grâce aux manifestations organisées tout au long de l'année, l'association contribue et s'associe au développement de la vie du village. En début d'année, lors de l'assemblée générale, un appel est fait pour inviter les parents à devenir membres afin de maintenir une dynamique et assurer la relève de l'association.

Contacts

Présidente :
BACON Christine 06 48 68 89 91
e mail : rpi.pourlesmomes@gmail.com

Association des Aînés de Ste-Hélène-du-lac



L'association des Aînés de Ste Hélène du Lac (ADA) fait partie de la Fédération Génération Mouvement (ex Aînés Ruraux).

Elle est ouverte à toutes les personnes qui habitent ou qui ont habité Ste Hélène

Une manifestation mensuelle est organisée sous forme de sortie/promenade en car ou de repas à thème (morue, jambon etc....)

De plus des activités diverses hebdomadaires sont réalisées (informatique, danse, chant, loisirs). Une nouvelle activité a pris de l'ampleur : la pétanque. Les équipes participent aux divers concours organisés par la Fédération. Enfin plusieurs voyages et manifestations sont organisés par la Fédération départementale ou Nationale. Pour obtenir des renseignements les concernant voir l'affichage à la salle des gîtes de Ste Hélène ou se rapprocher d'un membre du CA de l'association.

Contacts

Présidente :

ROUSERE Christiane

e mail :

christiane.rousere@sfr.fr

187 Rue Pognient

73800 STE-HELENE-DU-LAC



+ d'informations sur les associations :
www.sainte-helenedulac.com

Coccinelle et graine d'ortie



Créée en 2010, l'association regroupe des amis de la nature. Elle a pour but la sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement, la mise en commun des connaissances botaniques, mycologiques et du jardinage bio, la vulgarisation de tous ces sujets afin de rendre possible la modification des comportements.

Programme 2015

Décembre à mars : Atelier vannerie

21 février : Participation à la journée éco citoyenne

28 mars : Traditionnelle soirée Soupe à l'ail des ours avec la participation de Christian d'Estivel éco énergéticien.

18 avril : Echange de plantes

Printemps/été : Jardinage avec les enfants de l'école de Sainte Hélène

Jardins de Marie : plantation d'osiers, de pommes de terre et de fleurs.

3 juillet : participation à la soirée cinéma en plein air

22 juillet : Sortie en car, départ du Fayet jusqu'au Nid d'Aigle par le tramway du Mont Blanc.

Juillet/août : Cueillette d'épinards sauvages, de myrtilles.

23 août : vogue de Sainte Hélène : stands, pesée du panier de légumes, vente d'enveloppes de tombola et tenue de la buvette.

24 octobre : Echange de plantes.

5 décembre : Participation au Téléthon

Contacts

Président :

MOTTET Gérard

e mail :

04 79 84 12 20 ou 06 70 43 28 20

gerardmottet@yahoo.fr

253 rue de Péguet

73800 STE-HELENE-DU-LAC

Amicale des pêcheurs de Ste-Hélène-du-lac



En cette année 2015, l'Amicale des Pêcheurs de Sainte-Hélène-du Lac a fêté ses 80 ans d'existence, puisque c'est en 1935 qu'est née cette association. A cette occasion un concours de pêche était organisé ainsi qu'un repas « Méchoui » qui réunissait pas moins de 60 personnes de tous âges, voulant les uns s'initier à la pêche, d'autres simplement se retrouver entre amis et passer une agréable journée. De nombreux lots ont été remis aux participants du concours de pêche et un historique de l'Amicale a été mis à la disposition de ceux qui désiraient en prendre connaissance.

Aujourd'hui l'amicale constate une nette amélioration de la qualité de l'eau du lac, et cela après de longues années de lutte contre la pollution. En effet, les travaux effectués par le Syndicat du Coisin, en amont et en aval du lac (l'amicale ayant bien entendu participé à leur financement), mais aussi la volonté de tous et les efforts de chacun, ont permis d'obtenir ce résultat. Ceci est d'ailleurs très encourageant et l'on pense déjà qu'une reproduction naturelle pourra sans doute remplacer, du moins en partie, les empoisonnements faits par l'amicale. Merci à tous les acteurs qui nous ont aidés pour que le lac redevienne un lac apprécié des pêcheurs mais aussi des promeneurs.

En cette fin d'année 2015 une nouvelle équipe a été élue à l'unanimité. Très motivée, elle sera opérationnelle dès Janvier 2016. L'avenir de l'amicale est donc bien assuré !

Contacts

Président :
PICCO Thierry 06 86 49 57 52
e mail : thierry.picco@univ-grenoble-alpes.fr
92 rue Pognient 73800 STE-HELENE-DU-LAC

Gymnastique Volontaire



Favoriser l'épanouissement personnel par la pratique éducative d'activités physiques adaptées à chacun.

La GV Laissaud – Les Mollettes – Sainte Hélène du Lac affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire propose pour l'année 2015/2016 :

BODY ZEN	le vendredi de 9h à 10h
GYM DOUCE	le mardi matin de 10h15 à 11h15, une semaine sur deux.
GYM	le mardi matin de 9h à 10h le mercredi de 18 h30 à 19h30
ZUMBA	le mercredi de 19h30 à 20h15 Des cours de Zumba ont eu lieu tout l'été le mercredi soir de 19h30 à 20h30..

Contacts

Présidente :
BATTARD Jeannine 04 79 84 06 80
e mail : jeannine.battard@orange.fr
227A, rue de La Croisette
73800 STE-HELENE-DU-LAC



+ d'informations sur les associations :
www.sainteheledulac.com

Tennis de Table (T.T.S.H.)



Pour cette saison 2015/2016, 22 personnes (dont seulement 5 de notre belle commune) sont inscrites au tennis de table de Sainte-Hélène-du-Lac. Les joueurs et joueuses s'entraînent tous les mardis soir de 20h à 22h à la salle polyvalente sous la direction de Jonathan Lecomte (entraîneur).

L'association possède 9 tables, elle fournit les balles et prête éventuellement des raquettes. Il faut bien évidemment venir en tenue de sport. Les inscriptions sont possibles en cours d'année. En tant qu'association de loisir, il n'y a pas de compétition officielle mais des rencontres avec d'autres associations sont organisées. Résultats pour la saison 2014/2015 : une défaite contre Chambéry, une victoire et une défaite contre La Ravoire.

Traditionnellement, une soirée pétanque clos la saison sportive. Le TTSH participe avec les autres associations du village à la vogue et au téléthon.

Contacts

Présidente :

BELLOLI Fabienne

e mail :

04 79 69 53 04 ou 06 63 11 05 94

fabienne.belloli@hotmail.fr

31 rue de La Croisette

73800 STE-HELENE-DU-LAC

Lac'Anim



Vous trouverez toutes les infos sur la vie de l'association sur son site internet : www.lacanim.fr

Lac'Anim regroupe cette année 92 adhérents. Tous les jeudis, les adhérents ont la possibilité de participer à des randonnées pédestres. Dans une ambiance sympathique et avec un système de covoiturage les randonneurs découvrent les massifs environnants.

L'association propose à ses adhérents des sorties, des séjours ainsi que des commandes groupées. Pour 2015, ce fut un weekend en Côte d'or avec le salon Florissimo de Dijon, un séjour randonnée dans le Gard, une semaine en Autriche et un weekend marché de Noël.

Des exemplaires du livre « la petite histoire d'une école de village » édité par la Fontaine de Siloé et écrit par des membres de l'association sont toujours disponibles.

Nos manifestations 2015

Février : une soirée animée Irlandaise a réuni les participants autour d'un repas concocté par les membres de l'association.

Mai : 450 participants à la 7ème édition de la balade gourmande permettant de faire découvrir les sentiers de notre commune.

Fin juin, pour la troisième année, une balade gourmande a été offerte par l'association aux enfants scolarisés à Ste Hélène..

Août : participation à la vogue en assurant le repas midi et soir.

Octobre : deuxième édition d'un circuit découverte permettant de découvrir des lieux proches et pourtant méconnus à l'aide d'énigmes.

Novembre : un quiz géant pour tester ses connaissances sans esprit de compétition suivi d'un goûter d'antan a eu lieu à la salle polyvalente.

Décembre : participation au Téléthon: aide au déroulement de la manifestation et organisation d'une balade nocturne avec vin chaud offert par l'association aux participants.

Contacts

Présidente :

DONZEL Ginette

e mail :

06 46 09 52 88

contact@lacanim.fr

240, rue de La Croisette 73800 STE-HELENE-DU-LAC

EVLILLO Logoss DÉcouverte



EVLILLO LOGOSS DECOUVERTE, est une association de Ste Hélène du Lac, qui a pour but d'organiser des promenades et diverses animations pour les habitants de la commune et des alentours. Les bénéfices de ses manifestations sont reversés, en fin d'année, à des associations qui aident les personnes malades de la sclérose en plaques.

Prévision pour 2016 :

- 14 février :** vente de boudin à la chaudière, pomme et pain,
- 28 mai :** animation pour la journée mondiale de la sclérose en plaques,
- juin :** marché de Turin et journée à Milan,
- 24 et 25 septembre :** weekend fêtes de la bière à Munich,
- 2 octobre :** Loto...

Contacts

Président :
GORRAND Stéphane 04/79/65/20/99
e mail : stephane.gorrand@orange.fr
681 rue Pichat
73800 STE-HELENE-DU-LAC



+ d'informations sur les associations :
www.sainte-helenedulac.com

La vie aux jardins au village



Jardins familiaux route des Plattières

Cette année 2015, l'ouverture des jardins a débuté avec deux parcelles cultivées par des habitants de SHDL. Nous y avons rencontré des jardinières passionnées et nous avons pu admirer rapidement de beaux légumes.

L'association Coccinelle et Graine d'ortie a cultivé une parcelle en pommes de terre, planté une oseraie pour son atelier vannerie et enraciné une cabane en osier vivant.

Le reste du jardin a été semé en phacélie (engrais vert). Quelques fleurs ont apporté leurs couleurs et accueilli des abeilles, près de la pompe à eau: Cosmos, Eschscholzia, Souci et Bourrache.

Nous espérons qu'en 2016 les Jardins de Marie soient tous cultivés et bourdonnent d'activité !

Des lots restent disponibles, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Le Souvenir Français



Fondé après la guerre franco-prussienne de 1870, le Souvenir Français honore tous les morts pour la France. Il s'occupe de leurs sépultures, qu'elles soient celles de soldats identifiés, de héros ignorés, d'hommes et de femmes inconnus.

Le Souvenir Français observe une stricte neutralité dans le domaine politique, confessionnel et philosophique. Il compte 1 680 comités dans le monde, regroupant 200 000 adhérents.

Chaque année, plus de 130 000 tombes sont rénovées et fleuries, 200 monuments et stèles sont restaurés. Chaque année, d'innombrables voyages et manifestations sont organisés, aux côtés des élus et de la population, pour garder vivante la mémoire des sacrifices passés.

Le Souvenir Français - comité de Montmélian

Notre comité local, centré dans les limites de l'ancien canton de Montmélian, compte 30 adhérents. Les deux points forts de son action, en plus des quêtes et des actions pédagogiques, sont les manifestations de Chignin (1er juin) en hommage à Georges Oreel et d'Arbin (21 juin) au monument des fusillés d'Arbin, qui a rassemblé cette année 25 drapeaux et 250 participants.

L'Adhésion est fixée à 10€
Contact : Ghislain GARLATTI - 06 88 72 87 77

INFO +

- Vous êtes auto-entrepreneur ?
- Vous louez gîtes ou chambres d'hôtes ?
- Vous exercez une activité que vous désirez faire connaître ?

Transmettez vos coordonnées et adresse de site internet éventuel auprès de nos services par tout moyen à votre convenance : courrier, passage au secrétariat, ou en ligne sur le site internet de la mairie : www.sainte-helene-dulac.com/contact.html

Nous pourrions faire une information dans le prochain bulletin municipal et insérer vos liens sur le site de la commune.

DON DU SANG 2016

Association pour le don du sang bénévole du canton de Montmélian

- 25 000 poches de sang sont prélevées chaque année en Savoie, 1 000 poches de sang sont nécessaires chaque jour en Rhône Alpes pour répondre aux besoins des malades

- Nous avons également un besoin très important de donneurs de plasma. Sur la Savoie, nous avons besoin de 70 donneurs de plasma par semaine. Ce don s'effectue sur le site EFS de Chambéry

Les conditions pour donner son sang :

- Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité pour le premier don
- Tous les groupes sanguins sont recherchés
- Suites aux attentats de Paris 8214 personnes ont pu donner leur sang et 1 303 étaient des nouveaux donneurs. (2225 candidats dans la région Ile de France)

POUR SAUVER UNE VIE, DES VIES VOUS AUSSI DONNEZ VOTRE SANG

DEVENEZ SAUVEUR DE VIES, DEVENEZ DONNEUR DE SANG !

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DU CANTON DE MONTMÉLIAN

COLLECTES 2016

LES VENDREDIS :
19 Février - 20 mai - 15 juillet
16 septembre - 16 décembre

N'oubliez pas de consulter notre site internet : www.dondusangmontmelian.fr



Restauration de la digue de l'Isère

Inspection en raft des digues de l'Isère

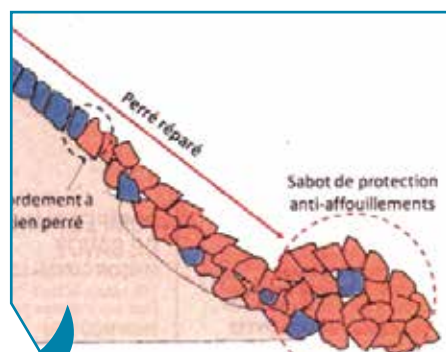
Le SISARC (Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie) organise des visites annuelles en raft des digues de l'Isère.

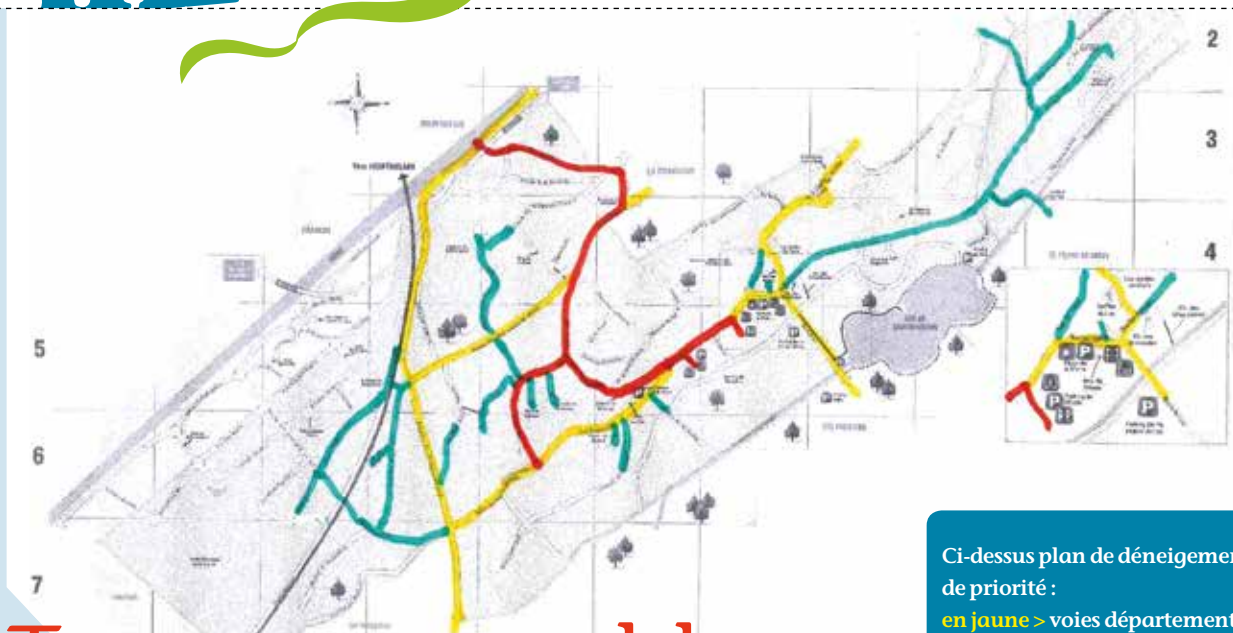
Organisées en sept/oct d'Albertville à Pontcharra, elles permettent de vérifier que la crue décennale des 1er et 2 mai n'a pas endommagé davantage les secteurs déjà fragiles et que d'autres points noirs ne sont pas apparus. Elles permettent également de faire le point des chantiers de restauration en cours.

Les équipes sont constituées de techniciens et d'experts (SISARC, Département, EDF...) et d'élus des communes adhérentes au Syndicat. A cet effet, un Conseiller Municipal a participé avec des collègues de Francin et Laissaud à l'inspection des digues et atterrissements du secteur « pont de Coise à Pontcharra » (limite du département de la Savoie). Ils ont pu, au passage, faire un point de l'avancement des travaux de confortement de la digue sur le secteur d'Alpespace, zone classée prioritaire du fait de l'instabilité des enrochements et du risque d'inondation de la zone industrielle en cas de rupture partielle de la digue. Les extractions massives de matériaux effectuées jusqu'en 1980 dans ce secteur ont provoqué l'enfoncement du lit de l'Isère et fragilisé les enrochements de la digue.

La première phase a consisté, l'hiver dernier, à déboiser le secteur d'environ 1 kilomètre concerné par les travaux. La deuxième phase, en cours actuellement, consiste à reconstituer la partie inférieure des enrochements (pied de la digue ou sabot) puis de réparer le perré endommagé (voir schéma et photo).

Le coût des travaux est évalué à 749 350€ HT. Avant de s'attaquer à la digue, les entreprises ont aménagé des batardeaux afin de dériver temporairement l'Isère et de pouvoir travailler « au sec » (voir photos). Avant l'assèchement de cette partie du chantier, une pêche électrique a été réalisée afin d'évacuer les poissons potentiellement piégés.





Tous responsables du déneigement

A chaque épisode neigeux, le service technique travaille sans relâche pour assurer le déneigement optimal de la commune et permettre ainsi aux habitants de circuler dans de bonnes conditions.

Notre commune compte environ 9 kms de routes départementales, 14 kms de voies communales et des chemins privés. Cela représente 12 heures de travail (mécaniquement et manuellement) pour effectuer l'ensemble des circuits, sauf incident sur les parcours.

La commune a pour devoir légal de rendre praticables ses propres routes communales dans la mesure de ses moyens et des conditions météorologiques.

Les routes départementales sont quant à elles dégagées par les services du Conseil Départemental (Ex Conseil Général).

Les propriétaires et les copropriétaires ont la responsabilité de dégager les trottoirs au droit de leur propriété.

Il suffit pour faciliter le travail de l'équipe technique de :

- respecter la signalisation
- se déplacer seulement en cas de besoin munis des équipements appropriés;
- ne pas s'engager sur une voie non déneigée au risque de vous bloquer et de stopper le véhicule
- laisser la priorité aux engins de salage (en circulant dans leurs traces vous aurez moins de risques de glisser ou de vous égarer sur le bas-côté)
- ne pas stationner sur les trottoirs ou à l'entrée de votre propriété de façon à faciliter le passage du matériel municipal
- ne pas déposer de neige provenant d'une entrée privée ou d'un stationnement sur une rue ou trottoir municipal
- éviter d'entasser la neige dans les caniveaux (cela empêche les écoulements, au moment de la fonte de la neige)
- éviter d'entasser la neige dans les caniveaux (cela empêche les écoulements, au moment de la fonte de la neige)
- ne pas placer les ordures ou les contenants à ordures à un endroit où ils risquent d'être ensevelis ou endommagés et de gêner les opérations de déneigement.

Ci-dessus plan de déneigement par ordre de priorité :

en jaune > voies départementales

en rouge > voies communales empruntées par les cars de ramassage scolaire

en vert > autres voies dégagées par la commune



La commune ne fournit pas le sel

Il est donc conseillé de prévoir un petit approvisionnement avant l'hiver pour faciliter le déneigement individuel.

Toutefois son utilisation doit être raisonnée car il a un impact négatif évident sur l'environnement. Le sel de déneigement limite la croissance des arbres au printemps, pollue les sols et peut également modifier la composition chimique voire biologique des milieux aquatiques. En alternative au sel, on peut utiliser des copeaux de bois, de la cendre et surtout de l'huile de coude avec une pelle à neige.

La vogue autrefois

Ils se souviennent et ont bien voulu raconter leurs souvenirs, lorsque la vogue avait lieu à la Gare, chez Mado Belli -Piallat.

Je me souviens...

“A l’arrière de mon café, on agrandissait la terrasse avec une bâche et on y accrochait des ampoules de couleur. Pour la musique, on mettait un chariot au fond de la terrasse. Dessus, ils étaient trois ou quatre hommes, avec un accordéon et un qui chantait. Les gens dansaient bien tout autour du poteau planté au milieu.

Dans le café, on vendait à boire et à manger : des casse-croûtes faits avec du pain de chez Raffin, du saucisson et de gros salamis de chez Guerraz. Les gens achetaient des pognes, à la crème ou aux pommes, à La Chavanne et venaient les manger ici.

Dehors, devant la fenêtre, il y avait Basile et sa remorque accrochée au vélo. Il vendait plein de choses: des sucettes, des pétards, des confettis... Il était très gentil et des gens essayaient de le voler.

C’est qu’il en venait du monde, depuis 14 H jusqu’à tard la nuit ! Il fallait faire attention à ceux qui avaient trop bu et aussi à ceux de Pontcharra qui venaient voler les pompes des vélos entassés contre le mur du café.

Après-guerre, il y avait l’équipe militaire qui commandait à boire au mètre !... Le matin, Monsieur Lambert venait nous aider à installer les grandes tables sur tréteaux et les bancs.

Mais le lendemain, on n’était plus que tous les deux, mon mari et moi, pour tout débarrasser. Il y avait des canettes de partout ! C’était beaucoup de travail, bien fatigant, mais on aimait bien, c’était la fête !...”

Merci, Mado Belli



J’avais vingt ans...

“Je me souviens du bal, de la buvette, des gens qui dansaient la valse, le tango, le pasodoble, toutes ces danses d’autrefois qui se dansaient à deux. Jusqu’à une heure du matin, le petit orchestre et l’accordéon faisaient danser les couples. Il n’y avait pas de bagarres, ça se passait bien, dans une bonne ambiance.

La vogue attirait beaucoup de jeunes, de toutes les communes avoisinantes. C’était l’occasion tant attendue de faire des rencontres, de «draguer» les filles qui s’étaient faites belles !... A midi, les familles se retrouvaient pour un repas et après, elles allaient à la vogue.

Quelquefois, un forain venait avec des jeux, des casse-boîtes...Et puis, on y trouvait toujours Basile, de St Pierre de Soucy. Il venait à vélo avec des pétards, des pistolets. Il était très gentil et les enfants l’agaçaient pour rigoler !

C’était un beau moment, qu’on attendait avec plaisir !”

Merci, témoin anonyme

J’étais enfant...

“J’attendais cette vogue avec impatience ! A midi, toute la famille était réunie autour d’un bon repas. Au menu, il y avait des légumes du jardin, des haricots, une volaille rôtie, du gratin de cardons à la moëlle, et puis la pogne à la crème, faite maison avec des bâtons de cannelle ! Elle était si bonne...

Après, papa me prenait sur ses épaules et on descendait avec les parents faire la vogue à la Gare, chez Mado. Je me souviens de Basile, il était très gentil. On s’amusait entre enfants à danser.

C’était une grande fête !...”

Merci, Hélène Berthet-Donzel

